N° 10 SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

29 octobre 2025

PROJET DE LOI

autorisant l'approbation de l'accord de coopération dans le domaine de la défense entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Macédoine du Nord

(Texte définitif)

Le Sénat a adopté sans modification, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en première lecture, après engagement de la procédure accélérée, dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Assemblée nationale (17e législature): 1520, 1593 et T.A. 150.

Sénat : 788 (2024-2025), **59** et **60** (2025-2026).

Article unique

Est autorisée l'approbation de l'accord de coopération dans le domaine de la défense entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Macédoine du Nord, signé à Paris le 14 octobre 2022, et dont le texte est annexé à la présente loi⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 29 octobre 2025.

Le Président,

Signé: Gérard LARCHER

 $^{^{(1)}}$ Voir le document annexé au projet de loi n° 1520 (AN - 17e législature).